COMMUNE DE VACHERESSE
74360

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DEL2023_052

~~~~~~

SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de VACHERESSE, sous la présidence de Monsieur Ange MEDORI, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 12
Nombre de votants : 11
Date de convocation du conseil municipal : 7 septembre 2023

PRESENTS : *MEDORI Ange, TUPIN-BRON Jean, DURIN Frédéric, PETIT-JEAN Aurélien, TAGAND François, MOTTIEZ Adrien (arrivé en cours de séance), CHAPERON Virginie, DORIGO Rebecca, TUPIN Patrick, QUESTROY Claudine, RATEL Aurélie, MARTIN Françoise.*

Monsieur PETIT-JEAN Aurélien a été élu secrétaire.

OBJET MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN EMPLOI A TEMPS NON COMPLET

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment les articles L.313-1 et L.542-2 et 3, qui disposent notamment que la modification du nombre d'heures de service hebdomadaire afférent à un emploi permanent à temps non complet n'est pas assimilée à la suppression d'un emploi comportant un temps de service égal, lorsque la modification n'excède pas 10% du nombres d'heures de service afférent à l'emploi en question et lorsqu'elle n'a pas pour effet de faire perdre le bénéfice de l'affiliation à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales,

Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié, portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés sur des emplois permanents à temps non complet,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de modifier le poste d'adjoint technique territorial avec un coefficient d'emploi de 26,85/35ème. Le nouveau coefficient d'emploi de ce poste sera de 27,44/35ème.

- **DIT** que cette modification entre en vigueur avec effet au 1er septembre 2023.
~~~~~~

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Ange MEDORI

Le secrétaire de séance,
Aurélien PETIT-JEAN

MAIRIE de VACHERESSE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
74 Hte-Savoie

Acte rendu exécutoire
après télétransmission en préfecture le
et publication du